



R03



DUREE : 1 jour – 7 heures



DATE : 18 juin et 7 octobre 2021



LIEU : Aix en Provence ou à distance

CIBLE

Service réglementaire - Service R&D
Service marketing

PRE-REQUIS

Connaissance de la réglementation sur les produits cosmétiques
Être un professionnel du domaine des produits cosmétiques

MOYENS PEDAGOGIQUES

- **Positionnement** : Entretien téléphonique, Questionnaire d'évaluation des attentes, Questionnaire d'évaluation de niveau
- **Organisation pédagogique** : Présentiel ou télé-présentiel inter-entreprises, en continu
- **Moyens Pédagogiques** : Tutoriel remis avant la formation, présentation PowerPoint, Livret pédagogique, études de cas
- **Moyens Techniques** : Vidéo projecteur - Tableaux blancs – Logiciel Go to Webinar
- **Suivi d'exécution** : Feuille de présence par demi-journée
- **Résultats** : Quizz en début et fin de formation + enquête satisfaction. Remise d'une attestation de fin de formation
- **Référent handicap** : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

TARIFS

Adhérent Cosmed : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

Les essentielles

COMMENT CONSTRUIRE LE DOSSIER INFORMATION PRODUIT ?

OBJECTIFS

- Connaître les éléments constitutifs du dossier information produit.
- Comprendre l'objectif de chacune des parties du rapport de sécurité
- Connaître les données à fournir pour chacune des parties en fonction du type de produit
- Savoir intégrer le rapport de sécurité et de toxicologie dans le dossier information produit.

PROGRAMME (9h/17h)

1- Rappel du contexte réglementaire

2- Structure du dossier

3- Les points autres que le rapport sur la sécurité

4- Le rapport sur la sécurité

Les 10 parties constituant la partie A du rapport

- Objectifs de chaque partie
- Données nécessaires
- Quoi demander à ces fournisseurs
- Explication des principaux calculs

5- La partie B du rapport

La formation sera illustrée par un exemple de dossier d'information produit

Intervenant

François BOURRUST

20 ans d'expérience en cosmétique : réglementaire, responsable de fabrication, directeur R&D

Président de la commission réglementaire, scientifique et technique COSMED

Commission Européenne : représentant COSMED des PME – TPE

